



**COMMUNE DE LA
BARBEN**

DEPARTEMENT
DES BOUCHES DU RHONE

ARRONDISSEMENT
D'AIX-EN-PROVENCE

*République française
Liberté, égalité, fraternité*

Délibération N° 11-2018

Nombre de membres En exercice	14
Nombre de membres Présent	9
Nombre de membres Votants	12
Pour	12
Contre	0
Abstention	0

Date de la convocation :
09 /03/2018

Objet : Vote du Compte Administratif 2017.

Est soumis à l'approbation du Conseil Municipal le Compte Administratif 2017 du budget de la commune.

Le Compte Administratif 2017 peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés (1)		244 607.50		151 466.08		396 073.58
Opérations de l'exercice (2)	386 917.56	696 386.98	852 897.96	1 082 913.48	1 239 815.52	1 779 300.46
Résultat de l'exercice (3)		309 469.42		230 015.52		539 484.94
TOTAUX (1) + (2)	386 917.56	940 994.48	852 897.96	1 234 379.56	1 239 815.52	2 175 374.04
Résultat de clôture		554 076.92		381 481.60		935 558.52
Restes à réaliser	449 059.92	15 018.56			449 059.92	15 018.56
TOTAUX CUMULES	449 059.92	569 095.48		381 481.60	449 059.92	950 577.08
RESULTATS DEFINITFS /BESOIN DE FINANCEMENT		120 035.56		381 481.60		501 517.16

EXTRAIT DU REGISTRE

Des

**DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance 15 mars 2018

L'an deux mille dix-huit et le quinze du mois de mars à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de LA BARBEN a été assemblé à la mairie, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire, conformément aux articles L. 2121.10 à 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de M. Jean -marc ARNAUD, 2^{ème} adjoint.

Etaient présents à cette assemblée :M. Jean-Marc ARNAUD, M. Nicolas VIROLLE, , M. Alain PROOT, Mme Sandrine TUR, Mme Anna GOURLIA, Mme Madeleine CHAUMARD, M. Ulrich MOLL, M. Gauthier AMALRIC, Mme Maria Fernanda RUAULT formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de quatorze membres.

Excusés donnant pouvoir :M. Christian ARRIVE à Monsieur Nicolas VIROLLE Mme Eva PLANES à Mme Madeleine CHAUMARD, Mme Michèle TARALLO à M. Christophe AMALRIC,

Absent: M. Gilles SAUVAJOL,

Secrétaire de Séance : Mme Anna GOURLIA

---0000000---



Le Conseil Municipal,
Où l'exposé du rapporteur,
Après en avoir délibéré ;

Article 1 : **CONSTATE** que Monsieur le Maire ni ne participe au débat ni ne prend part au vote ;

Article 2 : **CONSTATE** les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

Article 3 : **VOTE** et **ARRÊTE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Certifié conforme au registre des délibérations.

LA BARBEN, le 16 mars 2018

Le Maire,
Christophe AMALRIC



Envoyé en Préfecture le 16/03/2018
Reçu en Préfecture le 16/03/2018
Affiché le 16/03/2018